

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025



COMMUNE DE VERNEGUES

ESPLANADE DE LA MAIRIE

13116 VERNEGUES

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- 1- Les Dépenses et les Recettes
- 2- Les résultats de l'exercice
- 3- La proposition d'affectations des résultats

INTRODUCTION

L'article 107 de la loi NOTRe complète les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente note retrace les informations financières essentielles du Compte Financier Unique 2025, réalisées entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025 par la commune de Vernègues, ainsi que l'intégration des données comptables établies par le Comptable Public pour la même période.

Contrairement au budget primitif, le compte financier unique retrace l'exécution réelle des dépenses et des recettes et met en évidence les écarts constatés à la clôture de l'exercice. Il constitue un outil essentiel de pilotage et de transparence financière.

La commune de Vernègues dispose de trois budgets distincts :

- Le budget principal de la commune ;
- Le budget annexe du café communal ;
- Le budget annexe du CCAS.



Le budget annexe du café communal, créé au 1er janvier 2023, permet :

- D'isoler l'activité du café du budget principal,
- D'améliorer la lisibilité, la transparence et le suivi financier,
- Une gestion sous nomenclature M57.

1 - LES DEPENSES / RECETTES

LES DEPENSES

CHAPITRE	LIBELLE	CFU 2025
011	Charges à caractère général	79 385,27 €
012	Charges de Personnel	75 367,39 €
65	Autres charges de gestion	4,25 €
TOTAL DES DEPENSES		154 756,91 €

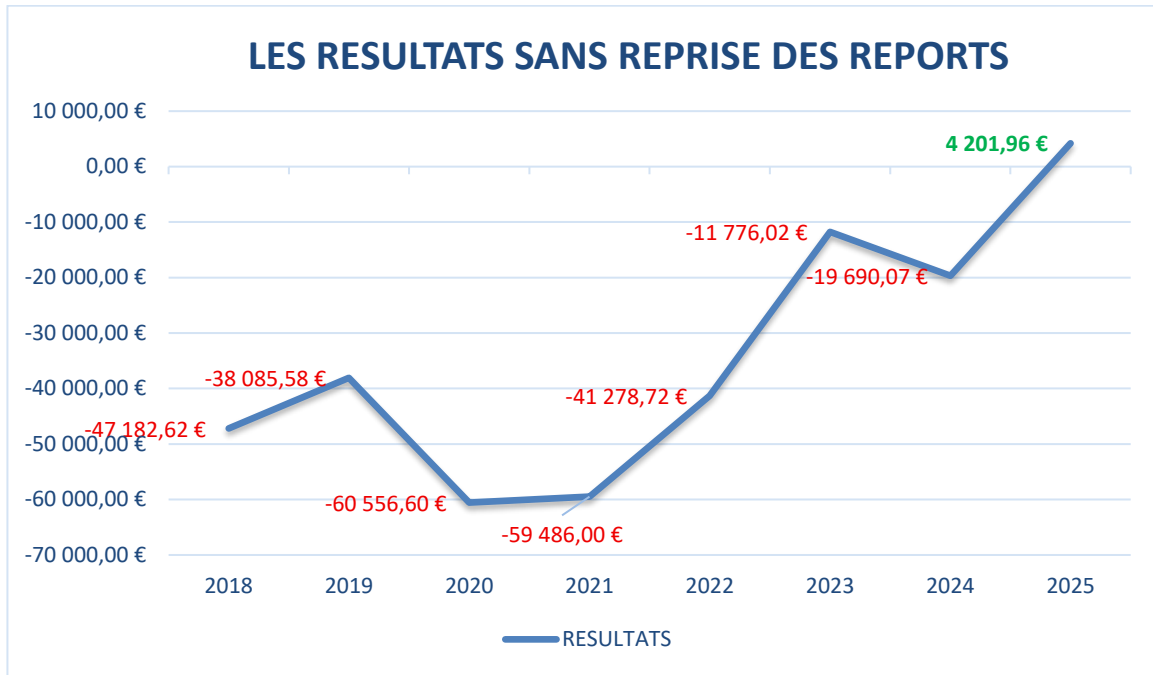
LES RECETTES

CHAPITRE	LIBELLE	CFU 2025
70	Produits des services	158 958,87 €
TOTAL DES RECETTES		158 958,87 €

2 - LE RESULTAT ET LES PROPOSITIONS D'AFFECTATION

LE RESULTAT

RESULTAT CAFE COMMUNAL	2025
Dépenses (D)	154 756,91 €
Recettes (R)	158 958,87 €
Résultat de l'exercice (R-D)	4 201,96 €
Résultat 2023 reporté (RN-1)	-31 466,09 €
Résultat de clôture (R-D)+(RN-1)	-27 264,13 €



L'AFFECTATION DU RESULTAT

RESULTATS A AFFECTER EN REPORT DEFICITAIRE (002)	-27 265,13 €
Résultat de l'Exercice	4 201,96 €
Déficit reporté	-31 466,09 €

Malgré l'excédent 2025, le résultat de clôture reste négatif :

- Résultat cumulé fin 2025 : -27 264 €

Cela s'explique par :

- Les déficits importants de 2023 et 2024,
- Qui pèsent encore sur la situation globale.

L'amélioration est réelle mais le redressement n'est pas encore totalement achevé.

Points positifs :

- Progression régulière des recettes
- Retour à l'équilibre annuel en 2025
- Meilleure maîtrise des charges
- Budget annexe pertinent pour le pilotage

Points de vigilance :

- Résultat cumulé toujours déficitaire
- Nécessité de maintenir l'excédent sur plusieurs exercices pour résorber le déficit

CONCLUSION

Le café communal de Vernègues montre en 2025 une amélioration nette de sa situation financière, avec un premier résultat annuel positif depuis la création du budget annexe. Toutefois, les déficits antérieurs continuent de peser sur le résultat cumulé. La poursuite d'une gestion rigoureuse et le maintien de la dynamique commerciale seront indispensables pour retrouver un équilibre financier durable.

Toutefois, il convient de souligner que certaines charges ne sont pas intégrées au budget du café et restent assumées par la commune, ce qui en atténue le coût réel pour le budget annexe. Cela concerne notamment les dépenses d'énergie et d'eau, ainsi qu'une partie des frais de personnel, en particulier pour les interventions du mercredi et de certaines périodes de vacances. En outre, les investissements sont également financés directement par la commune, le budget annexe ne comportant pas de section dédiée, ce qui contribue à limiter les charges supportées par le café. Les charges indirectes supportées par la commune, peuvent être estimées à environ 13 281,81 € par an.

